

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 7 mai 2018, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Blais, Guylaine, enseignante
Feeley, Véronique, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

Ont avisé de leur absence :
Guénette, Amélie, parent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Steve Pelletier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-040

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 AVRIL 2018

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter le procès-verbal du 9 avril 2018 avec de légères modifications sur la formulation au point 15 Varia.

19CE1718-041

Approuvé à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

Le 18 mai prochain sera une journée de classe en raison de la dernière journée tempête. Le 16-17 mai prochain, M. Denicourt aura les données sur le nombre de groupes pour l'an prochain. La semaine dernière, la ville de Granby a effectué des travaux sur le terrain de baseball de l'école puisque celui-ci sera utilisé par la ville pour des activités de baseball auprès des jeunes.

À partir de cette semaine, M. Denicourt travaillera sur les budgets de l'école pour l'an prochain. Notre concessionnaire responsable du service de cafétéria arrêtera son service de traiteur à la fin de l'année et possiblement avant pour des raisons personnelles. Le 13 juin prochain, les élèves de Passe-Partout seront rencontrés ainsi que leurs parents afin de les préparer à leur rentrée à la maternelle.

Les élèves et les enseignants ont beaucoup appréciés l'activité de frisbee-golf qui a été amorcée aujourd'hui et qui se poursuivra demain.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Lors de la journée tempête du 16 avril, 76 enfants ont été accueillis. La journée pédagogique du 30 avril s'est déroulée sous le thème de l'Italie. Plusieurs ateliers ont été vécus : pizza, parcours avec les petits bolides, bricolage de la tour de Pise, soccer adapté, etc. La journée pédagogique du 8 juin sera spéciale avec les jeux d'eau, des fusées, etc. Du 14 au 18 mai, ce sera la semaine des services de garde et les enfants vivront plusieurs activités motivantes tout au long de la semaine telles que: gâteaux, Mr.Freeze, maquillage, pique-nique avec les parents, etc.).

Le service de garde transmettra plusieurs informations aux parents des futurs maternelles ce jeudi 10 mai, en soirée, afin de bien les préparer à leur nouvelle réalité.

Pour l'an prochain, 175 élèves réguliers fréquenteront le service de garde. Une question est posée à savoir si notre école pourrait bénéficier d'un système de jeton comme il est déjà utilisé dans certaines écoles. Ce système permet aux parents de débarrer la porte de l'entrée au service de garde. Pour l'instant, puisqu'à notre école nous utilisons deux portes comme entrée et vu les coûts du système, cela ne semble pas être une option intéressante.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

7. MARCHETHON

L'argent sera compté ce mercredi 9 mai et les résultats seront annoncés au rassemblement suivant le Marchethon. Les élèves ayant été tirés lors de la pige se verront également remettre leur prix.

8. TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE EN 2018-2019

L'an prochain, débiteront les cours d'éducation à la sexualité, 5 à 10 heures par année, et ce, pour tous les niveaux. Les cours seront adaptés selon l'âge et les besoins des enfants.

La répartition du temps des autres matières demeurera comme les années précédentes.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Véronique Feeley d'adopter la grille-matière telle que proposée.

19CE1718-042

Approuvé à l'unanimité

9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2018-2019

La commission scolaire établit de nouvelles règles strictes pour les frais scolaires, le matériel et les activités scolaires qui occasionnent des frais aux parents. Ces changements sont dus à un recours collectif pour la gratuité scolaire au Québec. Il y aura de gros impacts qui seront à prévoir au niveau des sorties scolaires dont les frais pourraient être chargés aux parents à la pièce. Cela occasionnera également une nouvelle façon de prévoir les listes d'achats de matériel à transmettre aux parents.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

10. FRAIS CHARGÉS POUR LA LOCATION SALLE EN 2018-2019

La commission scolaire et la ville de Granby ont des ententes pour l'utilisation des plateaux. Au niveau de notre école, les frais sont peu élevés si l'on compare avec ceux chargés par la municipalité. Il pourrait être intéressant de réviser notre mode de facturation.

Les personnes locataires devront aussi fournir une preuve d'assurance responsabilité pour leur activité.

Afin de permettre de prendre une décision éclairée concernant les frais de location, le point est remis à une prochaine rencontre du CE.

11. CONTRAT POUR LES PHOTOS SCOLAIRES

M. Denicourt propose de former un petit comité pour prendre la décision du choix du fournisseur pour les photos scolaires. La tâche est plutôt ardue étant donné que les compagnies offrent des formats différents à des prix similaires.

Il est proposé de conserver le même fournisseur si le service a été bien apprécié cette année. Certains membres du CE considèrent que certains fournisseurs offrent un service plus personnalisé que *La Pomme Verte*, notre fournisseur de l'an passé.

La présence de parents pour aider lors des séances photos aident beaucoup au bon déroulement de la journée des photos, mais également à s'assurer que les élèves sont bien présentés.

Un petit comité sera formé de : Caroline, Steve et Véronique afin d'étudier les différentes possibilités et de prendre une décision éclairée.

12. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale se tiendra le 24 septembre 2018.

13. CONSULTATION MODE DE GOUVERNANCE – GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Des documents sont présentés aux membres du CE. Il y a une discussion sur le *Plan d'Engagement vers la Réussite* (PEVR).

14. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Aucune nouvelle information concernant le fond à destination spéciale.

Pour le concours visant à obtenir une classe extérieure, l'idée est amenée d'installer les tables et des bancs, à l'avant de l'école, près de la salle des enseignants et du corridor des maternelles. L'idée de l'installer sur la cour d'école n'est toutefois pas abandonnée. Si nous gagnons le concours, une discussion aura lieu pour prendre une décision finale.

Le concours vise à récompenser les écoles qui s'investissent dans la conservation de l'environnement. Nous constatons que notre école pourrait s'investir davantage dans ce domaine. La ville de Granby nous soutient dans notre projet pour développer la cour d'école et pourrait nous appuyer dans le concours. Le projet d'arbre pour nos élèves finissant sera amorcé cette année.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

15. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Aucune autre dépense.

16. COMMENTAIRES DE PARENTS

Aucun commentaire.

17. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

La révision des secteurs scolaires demeure un grand point de discussion en réunion. Une commissaire-parent est en processus de déontologie pour avoir publié sur Facebook un commentaire en lien avec un parti politique. Une école est réprimandée pour avoir annulé des réunions du CE sans approbation de ces membres.

18. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

Aucune réunion du comité EHDAA. Une formation offerte aux parents aura lieu à l'école secondaire Massey-Vanier.

19. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

20. VARIA

Dans la révision scolaire, certaines écoles demandent des mesures transitoires pour conserver les élèves de 6^{ème} année et les élèves EHDAA ayant un code de difficulté. Les rencontres demandées pour discuter de la situation de notre école nous ont été refusées. Les écoles concernées par la révision demandent à avoir des données plus complètes pour mieux prévoir les effets sur le nombre d'élèves pour chacune des écoles touchées.

M. Pelletier revient sur le point de la crème glacée qui est vendue par le concessionnaire de la cafétéria. La commission scolaire ayant accordé le droit à la vente, mais selon certains critères, la cafétéria se verra rappeler les règles. Elles pourront être vendues uniquement après l'heure du dîner.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Véronique Feeley de lever l'assemblée à 21 h 15.